Le 25 septembre 2025

COMMUNIQUÉ

Prévoyance en danger : le Spelc agit pour défendre nos acquis sociaux !

De sérieuses menaces pèsent sur notre couverture sociale :

- la prévoyance actuelle de l'enseignement privé, essentielle pour assurer le maintien quasi intégral de notre salaire en cas de maladie ou de handicap, est fragilisée par les prises de position de la Fnogec et des organisations patronales de chefs d'établissement.

  Pour des raisons d'économie, ces dernières cherchent à diminuer le niveau d'indemnisation, rendant ainsi indispensable, la souscription à la prévoyance facultative proposée par l'État (dès mai 2026) et qui sera bien plus coûteuse, pour maintenir une couverture des risques satisfaisante,

- l'État restreint les conditions d'indemnisations des congés de maladie et attaque la protection des postes pendant certains congés,

- la mise en place d'une mutuelle santé obligatoire soulève aussi de nombreuses inquiétudes, avec des cotisations et des prestations non seulement imprécises, mais aussi guère avantageuses.

Nous ne pouvons rester indifférents face à ces reculs. Plus que jamais, notre solidarité et notre vigilance syndicale sont nécessaires pour défendre nos acquis sociaux.

Le Spelc continue le combat sur le terrain :

- dans une action en intersyndicale,
- en rencontrant l'ensemble des acteurs de l'enseignement catholique,
- en alertant le ministère.

Après la dénonciation des accords de prévoyance des enseignants par les organisations professionnelles de l'Enseignement catholique, la réduction imposée par les récents décrets de notre protection en cas de maladie, la tentation des uns et des autres de sacrifier les enseignants sur l'autel de l'austérité, le Spelc réaffirme son intention de se battre jusqu'au bout, pour assurer aux personnels le niveau de protection que leur professionnalisme mérite.

Le Spelc exige une couverture de qualité pour protéger les enseignants et les salariés !

Fédération nationale des Spelc – 192 bis, rue de Vaugirard – 75015 Paris
01 58 10 13 13 – federation@spelc.fr – www.spelc.fr